

**CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE
D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT
SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

**Liste des pièces à fournir
pour la constitution d'une S.A.R.L**

- 3 exemplaires originaux des statuts
- 1 annonce légale
- 1 attestation de parution de la constitution dans un journal d'annonces légales ou copie
- 1 certificat de dépôt du capital social
- 1 copie de la carte d'identité ou du passeport du gérant
- 1 attestation sur l'honneur de non condamnation du gérant

Pour le local

1 justificatif de la jouissance du local où est situé le siège social
Ou la copie du bail commercial

Si l'activité est réglementée :

Copie du diplôme ou autorisation